Master Lettres

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Lettres. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028960

HAL Id: hceres-02028960

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028960

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Lettres

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention *Lettres* de master d'Aix-Marseille Université (AMU) compte, depuis la rentrée 2013, deux spécialités : *Recherche* et *Monde du livre*. Initialement conçue avec l'intitulé « Enseignement, formation, recherche », la spécialité *Recherche* propose une formation recentrée sur la recherche, suite à la création des masters *MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)* à l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation). Quant à la spécialité *Monde du livre*, elle est centrée sur la professionnalisation.

Sur une base disciplinaire solide, la mention *Lettres* est tout particulièrement attachée à la maîtrise des méthodes d'analyse des textes, des discours et de la langue. Elle forme les étudiants à l'acquisition d'une culture générale et professionnelle. La spécialité *Recherche* forme des chercheurs et des enseignants-chercheurs en littérature française, littérature comparée et en linguistique. Elle est conçue comme une préparation au doctorat et à l'agrégation. La spécialité *Monde du livre* offre des débouchés dans les métiers du livre (édition, bibliothèques, librairies).

Analyse

Objectifs
Le dossier décrit avec précision et clarté les objectifs propres aux deux spécialités du master, en termes de connaissances et de compétences. L'accent est mis sur les enjeux interdisciplinaires de la formation dans la spécialité *Recherche* (en littérature française, littérature comparée et linguistique) et sur les compétences professionnelles de la formation dans la spécialité *Monde du livre*. Le dossier fait toutefois état d'un projet de redéfinition de la structuration globale de la mention (cf. rubrique suivante) qui devrait aboutir à une différenciation claire des objectifs « entre cours théoriques et méthodologiques d'une part, et séminaires d'autre part », et à un renforcement de la collaboration avec les autres acteurs sectoriels au sein de l'université pour la spécialité *Monde du livre* (institut universitaire technologique, faculté de droit).
Organisation
L'organisation est très structurée en spécialités et parcours, et se fonde sur la coexistence de deux spécialités : *Recherche* et *Monde du livre*. La cohérence globale de la mention reste toutefois problématique. On a du mal à percevoir un axe réellement structurant, notamment dans la spécialité *Recherche* dans laquelle trois parcours de type disciplinaire sont juxtaposés : *Littérature française*, *Littérature générale et comparée*, *Linguistique française*, cette spécialité étant elle-même juxtaposée à la spécialité professionnelle *Monde du livre*.

Malgré l'existence de cours communs et transversaux aux deux spécialités, d'enseignements de spécialité et de séminaires, associée à une répartition des enseignements entre tronc commun et unités d'enseignement (UE) spécifiques aux deux spécialités, l'organisation manque en effet d'unité.
Le dossier fait par ailleurs état de l'échec relatif du parcours *Recherche en linguistique*, qui a dû être suspendu faute d'inscrits suffisants.
L'offre de cours paraît en outre pléthorique.
Ce manque de cohérence a été pris en compte. Le dossier envisage une redéfinition du parcours *Recherche en linguistique* (à partir notamment d'une mutualisation des enseignements entre le master *Lettres* et le master *Sciences du langage*), et fait état d'un projet détaillé de redéfinition des objectifs en spécialité *Recherche* autour des frontières de la littérature (interdisciplinarité) et des mutations du discours critique. Cette redéfinition devrait aboutir à un renouvellement global de la formation, avec l'ouverture d'un parcours *Création littéraire* dans le prolongement de l'axe 5 « Création littéraire et cinématographique » de la LICENCE de lettres modernes et « en cohérence », précisent les rédacteurs du dossier, avec la mise en place récente du doctorat « Pratiques et théorie de la création artistique et littéraire ».
En ce qui concerne la localisation, la formation est assurée uniquement à Aix-en-Provence sur le site Schumann (non à Marseille), ce qui facilite très certainement l'organisation.

Positionnement dans l'environnement

L'insertion dans l'environnement de recherche et professionnel est satisfaisante, bien qu'elle reste essentiellement locale.
Le dossier fait état de « liens privilégiés de complémentarité » avec la spécialité *Traduction littéraire et transferts culturels (TLTC)* du master mention *Traduction*, avec le parcours *Enseignement des lettres* du master *MEEF* Second degré et avec la préparation à l'agrégation de lettres modernes.
La formation est adossée à deux grands laboratoires de recherche : le CIELAM (Centre interdisciplinaire d'étude des littératures d'Aix-Marseille : EA (équipe d'accueil) 4235) et le LPL (Laboratoire parole et langage : UMR-CNRS (unité mixte de recherche du Centre national de la recherche scientifique) 7309), dont font partie les enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master, et à l'école doctorale *Langues, lettres et arts* (ED 354).
La formation s'appuie ponctuellement sur les ressources du champ *Arts, lettres, langues, sciences humaines* d'AMU, en faisant appel à divers départements partenaires (arts, histoire). Elle entretient des relations fortes avec les bibliothèques de la région. Le parcours *Littérature comparée* a également établi des liens avec le Festival d'art lyrique d'Aix. Et de nombreux partenariats sont développés par la spécialité professionnalisante *Monde du livre* avec des acteurs socio-économiques et culturels de la région.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est solide, forte de 44 titulaires, qui relèvent de trois sections du CNU (Conseil national des universités) : 9ème, 10ème et 7ème. Cette grande diversité des spécialités disciplinaires facilite l'encadrement des mémoires.
L'équipe pédagogique est dynamique. Ainsi, le dossier expose avec clarté les responsabilités et rôles pédagogiques, et donne des précisions détaillées sur les modalités de réunion, ainsi que sur l'accueil et le suivi des étudiants.
Mais la cohésion de l'équipe est à certains égards problématiques, notamment dans l'harmonisation du programme des cours et la lisibilité de ce programme pour les étudiants.
Ce défaut de cohésion s'explique par la composition du département de lettres modernes, qui résulte de la fusion de trois départements, dont les trois parcours de la spécialité *Recherche* gardent la trace.
En outre, la responsabilité du master *Lettres*, du parcours *Recherche* et de la spécialité *Littérature française* est confiée à la même personne. Le dossier fait état d'un cumul préjudiciable de ces trois niveaux de responsabilité. Le renouvellement des responsabilités à la rentrée 2016 devrait y remédier.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs de la spécialité *Recherche* sont en baisse continue, mais restent encore conséquents. Cette baisse est liée à la création du master *MEEF*, et donc à la disparition de l'ancien parcours *Métiers de l'enseignement*. Le dossier propose une analyse précise de la baisse globale des effectifs dans le master *Lettres*. Entre 2012 et 2013, suite à la création des masters *MEEF*, les effectifs chutent en un an de 145 à 107 inscrits. En 2015, on dénombre 87 inscrits. Mais cette baisse n'affecte pas la spécialité *Monde du livre*, dont l'attractivité reste forte. Les rédacteurs du dossier n'indiquent pas, par des données chiffrées précises, la part respective des effectifs entre les deux spécialités et leur évolution sur la période. Mais ils signalent que les effectifs de la spécialité *Monde du livre* représentent « un peu moins de la moitié des inscrits dans la mention » et que les promotions sont « de 15 à 20 étudiants par an en première année de master (M1) et en deuxième année de master (M2) ».
L'insertion professionnelle est relativement rapide. Les rédacteurs du dossier indiquent que « 85 % parmi les étudiants diplômés sont en emploi 12 mois après l'obtention de leur diplôme ». Des données chiffrées complémentaires sont commentées pour la spécialité *Monde du livre* : 25 % dans le secteur de l'édition, 28 % en bibliothèque, 25 % en librairie, 7 % dans la médiation littéraire, 14 % autres.
Il n'y a pas de données pour la spécialité *Recherche*.

Place de la recherche

La formation à la recherche est un des objectifs du master. Malgré des séminaires de recherche des équipes ouverts aux étudiants de master et aux doctorants, l'existence de journées d'études master-doctorat, la direction personnalisée du mémoire et une formation méthodologique et théorique exigeante à la recherche, les thématiques restent très générales. Quant à la dimension des laboratoires d'accueil, à savoir le CIELAM (groupes CUERMA (Centre universitaire d'études et de recherche médiévales d'Aix), CIELAM 16-18, CIELAM 19-21 et « Transpositions » des comparatistes) et LPL (équipe « LUCA » (Langues, usages, cognition, apprentissage)), elle est essentiellement locale.
Une meilleure intégration physique des lieux de formation et des centres de recherche serait par ailleurs souhaitable. En effet, le dossier fait état de difficultés liées à la localisation sur différents sites des locaux où se déroulent d'un côté la formation et de l'autre la recherche. Les étudiants de master n'ont par exemple pas accès à la Maison de la recherche.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation est au cœur de la spécialité *Monde du livre*, qui prépare aux métiers de l'édition, du secteur des bibliothèques et de la librairie. Les partenariats extérieurs sont nombreux. Les objectifs, compétences et débouchés professionnels sont formulés clairement. La fiche RNCP (répertoire national de la certification professionnelle) est bien renseignée pour la spécialité *Monde du livre*.
Il serait souhaitable d'améliorer la visibilité des objectifs, des compétences et de la diversité des débouchés pour la spécialité *Recherche*. Cet aspect est pris en compte. Le dossier fait état notamment d'une réflexion en cours sur l'articulation de la formation master avec la préparation aux concours d'enseignement.

Place des projets et des stages

Là encore, la place est très contrastée selon les spécialités, ce qui confirme le manque d'unité dans la mention. Les stages ne sont obligatoires que dans la spécialité *Monde du livre*. Le dossier évoque de nombreux partenariats socio-économiques et culturels locaux et présente une description détaillée de la mise en place de projets professionnels.
En revanche, il n'y a pas de projets ni de stages prévus dans le cadre de la spécialité *Recherche*.

Place de l'international

La formation fait preuve d'une bonne ouverture à l'international. L'attractivité de la spécialité *Monde du livre* est certaine. Au sein de la spécialité *Recherche*, les « études créoles » du LPL contribuent à l'attractivité. De nombreuses conventions (40) sont conclues avec des établissements étrangers, européens essentiellement. La spécialité *Monde du livre* accueille régulièrement des étudiants étrangers. Des cours leurs sont spécialement dédiés. Le suivi pédagogique et administratif de ces étudiants étrangers est solide dans les deux spécialités.
L'enseignement accorde une place aux langues étrangères, avec une UE obligatoire pour tous les étudiants en M1, et une UE obligatoire en M2 pour le parcours *Littérature comparée* et la spécialité *Monde du livre*. Le flux des étudiants sortants est encore limité. On dénombre tout de même 27 sortants entre 2013-2014 et 2015-2016, pour 165 entrants sur la même période.
Le dossier ne fait pas état de partenariat international fondé sur des accords de recherche et des invitations d'enseignants/chercheurs étrangers.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le taux de réussite de 72 % est globalement satisfaisant. La formation propose des dispositifs variés d'aide à la réussite. Les mutualisations sont censées faciliter les passages entre parcours et spécialités. Le dossier ne précise pas si les étudiants en font effectivement usage.
L'articulation du master *Lettres* avec le master *MEEF* reste problématique. Les rédacteurs du dossier formulent le souhait de voir mieux définies l'articulation, la coordination et les passerelles entre la spécialité *Recherche* du master *Lettres* et le master *MEEF/Lettres*.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Le dossier donne des précisions sur la validation d'acquis professionnels (VAP), qui est fréquente. La part de la validation d'acquis de l'expérience (VAE) et de validations d'études supérieures (VES) est beaucoup plus réduite.
Le master est enseigné seulement en présentiel. Le projet de création d'un master *Lettres* en enseignement à distance est à l'étude.

Il existe une Mission handicap. Des aménagements sont prévus pour les étudiants concernés.
La place accordée au numérique est très variable selon les enseignants et les cours, et surtout entre les spécialités. Le numérique occupe une place importante dans la spécialité *Monde du livre*. Les étudiants de la spécialité *Recherche* bénéficient toutefois d'une formation aux outils numériques, notamment par le biais du certificat informatique et internet (C2i). La place du numérique dans le domaine pédagogique reste cependant globalement assez modeste, malgré l'utilisation de la plateforme AMETICE (Aix-Marseille enseignement avec les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) qui serait en constante amélioration selon les rédacteurs du dossier, et le rôle actif du CIPE (Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation).

Evaluation des étudiants

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys d'examen sont fixés par l'établissement. Les périodes de réunions des jurys sont votées par les instances. Les règles d'attribution des crédits européens et les règles de progression sont définies par les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et votées par les instances.

Le mode d'évaluation des étudiants est variable selon les enseignements, et les exercices sont diversifiés. La formation bénéficie d'un double régime de contrôle, comportant un régime de contrôle continu partiel (avec une deuxième session) et un régime de contrôle terminal. La validation des connaissances s'appuie sur des examens écrits et exposés oraux pour le tronc commun, et des mémoires ou des rapports de stage pour les UE de spécialité.
Pour les mémoires, la soutenance a lieu devant un jury composé de deux membres (dont le directeur de mémoire).
Le dossier fait état d'une réflexion en cours sur l'évaluation des étudiants en spécialité *Recherche* autour de la préparation du « mémoire secondaire » jugé peu efficace par les rédacteurs du dossier.
Il fait également état de dysfonctionnements logistiques dans la collecte des notes de certaines UE. L'amélioration de la communication sur ce point devrait y remédier.

Suivi de l'acquisition de compétences

L'acquisition des compétences ne fait pas l'objet d'un suivi spécifique. Les compétences sont évaluées au travers des contrôles de connaissances. Ces contrôles sont variés selon les deux spécialités. L'accent est mis sur la rédaction dans la spécialité *Recherche*. Le supplément au diplôme n'est pas systématiquement délivré.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est très contrasté. Il est bien assuré pour la spécialité *Monde du livre*. L'enquête de suivi des diplômés de cette spécialité fait apparaître régulièrement un taux de réponse de 100 % sur 5 ans entre 2010 et 2014 (ainsi, en 2010, 2013 et 2014). En revanche, il n'y a pas de suivi pour les étudiants de la spécialité *Recherche*. Les enquêtes disponibles sur l'insertion professionnelle des diplômés dans cette spécialité sont anciennes (2011 et 2012). La solide expérience de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'université et le développement des Alumni (réseaux d'anciens étudiants) devraient améliorer le suivi.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement n'existe que pour la spécialité *Monde du livre*, et il n'est pas encore totalement opérationnel. La généralisation des conseils de perfectionnement pour la composante « Arts, lettres, langues, sciences humaines » devrait bénéficier à la spécialité *Recherche* avec mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention *Lettres*.

La nécessité d'une amélioration des procédures d'autoévaluation est prise en compte. Une fiche bilan a été réalisée pour la mention *Lettres* dans le cadre du schéma directeur de l'offre de formation. La mise en place d'enquêtes EFEE (évaluation des formations et des enseignements par les étudiants) devrait être généralisée dans le prochain contrat. Le dossier fait état d'une implication de l'équipe pédagogique dans une réflexion globale sur les procédures d'autoévaluation. Des réunions ont déjà eu lieu.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La spécialité *Monde du livre* fait preuve d'un bon fonctionnement général et d'un grand dynamisme.
- La spécialité *Monde du livre* accorde une place importante à la professionnalisation.
- Dans la spécialité *Monde du livre*, les mutations du monde l'édition sont prises en compte, avec une formation à l'édition numérique.
- La mention s'appuie sur deux laboratoires de recherche reconnus pour leur qualité scientifique : le CIELAM (EA 4235) et le LPL (UMR CNRS/AMU 7309).
- Les thématiques et les axes de recherche sont variés dans les deux spécialités.
- Dans la spécialité *Recherche*, la formation méthodologique et théorique est exigeante.

Points faibles :

- La mention manque de lisibilité et d'unité : au sein de la spécialité *Recherche*, le parcours *Recherche en linguistique française* reste problématique.
- Il existe un problème de cohésion collective au sein de l'équipe pédagogique, qui se traduit notamment par un cumul des responsabilités à plusieurs niveaux.
- Il n'y a pas de conseil de perfectionnement pour la spécialité *Recherche*.

Avis global et recommandations :

L'avis est globalement positif ; il s'agit d'une formation de qualité, qui souffre cependant d'un manque de cohérence et de cohésion. Elle gagnerait à être structurée plus clairement autour de thématiques mieux définies. Une redéfinition des trois parcours proposés dans la spécialité *Recherche* paraît souhaitable. Il serait souhaitable que les nombreuses perspectives d'évolution évoquées par les rédacteurs du dossier soient concrètement suivies d'effets, et que la place du parcours *Recherche en linguistique française* soit redéfinie. En effet, en termes de lisibilité, on peut se demander s'il est pertinent de conserver un parcours *Recherche en linguistique* dans cette mention, alors qu'AMU offre par ailleurs un master *Sciences du langage*. Il serait judicieux de consolider encore davantage l'articulation des deux spécialités *Recherche* et *Monde du livre* (dont le rôle est moteur). Il conviendrait de créer un conseil de perfectionnement pour la spécialité *Recherche*. Enfin, il serait profitable de créer un enseignement à distance pour la mention.

Observations de l’établissement

Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Evaluation des Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland

Université d'Aix-Marseille · AMU ·